



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)...

demeurant...

autorise gracieusement le Réseau « EcoPasseurs du País – Parlons patrimoine » (agents du PETR VC* et du SMCG** animateurs du réseau, membres du Réseau et Offices de Tourisme partenaires) à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques de ma personne, durant toute la durée de mon appartenance au Réseau.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le Réseau « EcoPasseurs du País – Parlons patrimoine » à fixer, reproduire et communiquer au public ces photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre des activités du Réseau.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par le Réseau sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis n'être lié(e) par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à :

Le :

Signature (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)

* Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue

** Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise